

*des Princes &c.* Decemb. 1719. 533

& ensuite les Vêpres. Le lendemain 2. on presenta à S. M. un Brigadier, un sous-Brigadier & un Garde du Corps, avec leurs Habits neufs nouvellement inventez, dont S. M. aprouva le modèle. On travaille à embellir le Château de la Meute où ce Prince prend beaucoup de plaisir, & on doit y transporter tous les plus beaux ornemens qui sont à Marly, entr'autres les belles Cages & les Balustrades que le Roi défunt y avoit fait faire.

IX. Mr. de la Mothe a été nommé par le Roi Colonel d'un nouveau Regiment d'Infanterie, destiné pour le Mississipi, qui sera composé de deux Bataillons & qui s'as-semble actuellement en Provence. *Employé donné.*

L'Intendance des Galeres à Marseille & du commerce du Levant, a été donnée à Mr. de Vaucreffon, à la place de Mr. son frere qui en avoit ci-devant la direction.

X. Suivant les avis qu'on a reçu de Catalogne du 5. Octobre, l'Armée du Maréchal de Berwick étoit tout-à-fait rassemblée, & ce General faisoit toutes les dispositions nécessaires pour former le siège de *Roses* ou des *Français* de quelqu'autre Place de conséquence. Les *mouvements en Catalogne*. Lettres de Perpignan du 8. ajoutent que les Troupes Françaises s'étant mises en marche le long de la *Sagre*, étoient descendues jusqu'à *Mequinenga*, & avoient emportez deux Forts près de cette Place; que le plat-Pays jusqu'à *Lerida* s'étoit soumis à payer les Contributions, & qu'on avoit enlevé plusieurs Postes importans dans le *Lampourdan*, entr'autres *Ripollo* & *Roncera*. Que le 4. 20. Taitanes chargées de Troupes étoient